



ASSOCIATION 2^E environnement et emploi

Entreprise nouvelle vers l'insertion économique

Siège social : 6, rue Herrade - 67200 STRASBOURG
Association Loi Locale Tribunal de Strasbourg Vol LXX n° 114
SIRET n° 398 593 145 000 38

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association 2^E environnement et emploi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 mai 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

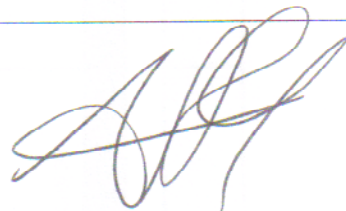
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 25 mai 2012

Le commissaire aux comptes

**ANNICK BORIS-
ISSENMANN**



ACTIF		Net 2011	Net 2010	PASSIF		2011	2010
ACTIF IMMOBILISE		840 521	638 650	FONDS de l'ASSOCIATION		1 195 468	1 190 765
Immobilisations Corporelles & Incorporelles		0	0	Fonds Associatifs Sans Droit de Reprise		343013	343013
Immobilisations en cours		840 521	638 650	Réserves Libres		38112	38 112
Immobilisations Financières				Report à Nouveau		809640	803 580
				Résultat de l'Exercice		4703	6 060
ACTIF CIRCULANT		110	54	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		0	0
Stocks				AUTRES DETTES		43202	42 128
Clients et Produits à Recevoir		110	54	Trésorerie Passive		296	57
Subventions à Recevoir				TOTAL PASSIF		1 238 966	1 232 950
Trésorerie Active		398 336	594 246	TOTAL ACTIF		1 238 967	1 232 950

Analyse du Bilan :

Le poste autres produits à recevoir correspond à des cotisations membres non perçues à ce jour pour 110 €.

Le Poste Autres Dettes comprend un produit latent de 39940,- euros qui correspond à des subventions d'investissements et d'exploitation trop perçues et non réclamées à ce jour, des dettes fournisseurs pour 2 462 € ainsi qu'un solde à devoir à 2E Alsace pour 254 €, et l'IS à payer pour 545 €.

La trésorerie se détaille en :

* Parts sociales de 2 banques mutualistes : 51 500 €.

* Placements et livret bleu : 321 580 €.

* Comptes bancaires : 25 255 €.

Association ENVIE 2E environnement & emploi Strasbourg - Compte de RESULTAT

	2011	2010	2009
Production Vendue			0
Subventions (Insertion-Formation-Divers)			0
Cotisations adhérents	56	104	120
Produits divers			0
Produits Courants	56	104	120
Achats de Matières, Fournitures, Energies			0
Services Extérieurs (location-Assurances-Entretien-Vidanges Benne)			0
Autres Services Extérieurs (honoraires-cotisation Fédération)	-2 211	-3 384	-1 922
Impôts et Taxes (Taxe sur Salaires+Autres)			0
Charges de Personnel			
Charges Diverses	-439	-72	-36
Amortissements		0	0
Charges COURANTES	-2 650	-3 456	-1 958
Dotations aux Provisions			-1 300
Reprise de Provisions	0	1 300	4 000
RESULTAT d'EXPLOITATION	-2 594	-2 052	862
Produits FINANCIERS	7 842	8 410	14 618
Charges FINANCIERES (impôt sur les placements)	-545	-298	-1 211
RESULTAT FINANCIER	7 297	8 112	13 407
Produits Exceptionnels			2 045
Charges Exceptionnelles			-2 583
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	-538
RESULTAT de l'EXERCICE	4 703	6 060	13 731

Le Résultat s'explique par :

les cotisations des membres de l'Association: 56 €

des produits financiers (déduction faite de l'impôt correspondant) : 7 297 €.

des charges courantes, principalement honoraires compta, refacturation 2E Alsace pour frais de gestion et location, services bancaires : - 2 650 €.

TOTAL : 4 703 €.